

- Le Parlement bruxellois fait sa rentrée, lundi, sur fond de crise sanitaire.
- Son président lance des Assises contre le racisme.
- L'occasion, aussi, de revenir sur la délicate question du port du voile dans la fonction publique.

# Rachid Madrane est ouvert au recensement ethnique à Bruxelles

Entretien Alice Dive

Lundi, Rachid Madrane fait sa rentrée au choix du Parlement bruxellois. Entre les députés placés en quatorzaine et les autres, le socialiste va devoir manœuvrer avec souplesse en cette période de pandémie. Une seule arme pour vaincre cette guerre sanitaire, martèle-t-il, la technologie. *“La démocratie ne peut pas valancer.”* L'occasion, aussi, pour l'ancien rival d'Ahmed Laaouej à la présidence du PS bruxellois de revenir sur les dossiers qui secouent son parti et la société.

**Vous avez proposé de lancer, dès la rentrée, des Assises contre le racisme au sein de l'hémicycle bruxellois. Pour quelles raisons ?**

Nous vivons aujourd'hui dans un climat de résurgence de tous les racismes. Au Parlement bruxellois, nous avons récemment voté un texte au sujet de la décolonisation de l'espace public. Il faut pouvoir avancer sereinement sur ces questions qui, à Bruxelles, sont omniprésentes. L'idée de ces Assises, c'est de voir comment on fait dans une ville où 184 nationalités cohabitent pour donner un avenir apaisé à nos enfants, sans se tracasser de ce qu'ils sont et de ce que sont leurs parents. Dans chaque communauté, il y a probablement un examen de conscience à faire. Et si on ne règle pas ensemble ces questions de société, cela risque de nous voler méchamment à la figure.

**À la différence de la Flandre où la pratique est autorisée par la loi, la Région bruxelloise interdit les statistiques ethniques sur son territoire. Faut-il les légaliser ?**

À l'origine, j'étais complètement opposé aux statistiques ethniques mais je dois bien reconnaître qu'il n'y aurait pas inutile d'objectiver les choses. Je dirais donc oui pour les statistiques ethniques, mais à condition qu'elles soient confiées à la sphère académique. Ce sont les universités qui doivent étudier l'ampleur de ce phénomène et, très important, sur la base de l'auto-identification. C'est l'individu qui dit qui il est, ce n'est pas la personne qui le met dans une case. Sur

cette délicate question, nous sommes en fait face à deux approches: l'une, anglo-saxonne, qui plaide pour un recensement des ethnies et l'autre, universaliste française, qui était davantage mon modèle. En Belgique, je pense qu'il faut créer un modèle hybride en prenant le bon de ces deux approches. Toutefois, il reste d'avis qu'il est préférable d'aborder les choses en se basant sur les territoires et non sur les personnes.

**Les territoires à Bruxelles sont des communautés. Matonge est une communauté, Molenbeek en est une autre, Woluwe-Saint-Pierre en est une troisième. Bruxelles n'est-elle pas, in fine, une ville “communautarisée” ?**

Non, je ne dirais pas que les territoires à Bruxelles sont communautarisés. Ils ne le sont en tout cas pas comme les banlieues françaises qui, elles, sont des quartiers construits dans lesquels on a fait venir des populations. À Molenbeek, par exemple, beaucoup de gens sont propriétaires de leur maison et les enfants vivent encore dans la maison des parents après eux. Je pense que la question qui se pose ici est avant tout d'ordre économique. C'est le prix des loyers. Le long du canal, historiquement, on a eu la communauté juive, des Italiens, des Espagnols, des Grecs, puis des Marocains car les gens cherchent à acheter là où les loyers ne sont pas élevés. Une immigration chasse l'autre. Dès qu'une communauté obtient des revenus un peu plus élevés, elle vend sa maison et va ailleurs. Quand une femme voilée, venue d'Arabie saoudite, vient dépenser beaucoup d'argent avenue Louise à Bruxelles, personne ne demande pourquoi elle est habillée comme cela. Ce que je veux dire, c'est que c'est d'abord la condition socio-économique des gens qui conditionne la manière dont ils sont perçus dans l'espace public.

**Le port de signes religieux, en l'occurrence le voile, dans l'administration et à l'école supérieure, fait débat. Entre Molenbeek qui souhaite l'autoriser et Bruxelles-Ville qui**

**défend bec et ongles une laïcité stricte, où vous positionnez-vous ?**

Cette question est éminemment politique. Et je le martèle d'emblée: personne ne doit instrumentaliser ce débat-là au profit d'un intérêt politique. Ma position dans ce dossier se résume en trois points: le respect de l'État de droit, le principe de la neutralité de l'État inscrit dans la Constitution et la liberté de culte, elle aussi garantie par la Constitution. Sur Molenbeek, je n'ai personnellement aucun problème avec la motion (sur la neutralité inclusive, NdR) qui a été votée. Mais j'ai ma condition et c'est en fait ma thèse depuis des années, c'est l'impertum: toute personne détentrice d'une parcelle d'autorité et qui peut recourir à la force doit, impérativement, dans l'espace public et dans l'exercice de son autorité, apparaître comme neutre. Tout ce qui relève de l'autorité de l'État doit respecter ce principe de neutralité, pas le reste. Cela peut être un chemin où tout le monde se retrouve. Dès le moment où la Cour constitutionnelle rend un arrêt sur la question du port de signes religieux à l'école supérieure, c'est l'État de droit qui parle là. Chaque pouvoir organisateur d'école fait ce qu'il veut, chaque administration communale fait ce qu'elle veut. N'oublions jamais que nous sommes dans le pays du Pacte scolaire.

**Ahmed Laaouej doit-il clarifier la position du PS bruxellois (qu'il préside depuis un an) sur cette question ?**

Je n'ai pas à dire ce que le président Laaouej doit faire. En ce qui me concerne, je pense depuis toujours que c'est précisément parce que le Parti socialiste est un parti laïque qu'au PS, on peut être catholique, agnostique, athée, musulman, juif, etc. Tout le monde est le bienvenu. C'est la position de feu Philippe Moureaux, l'ancien président du PS bruxellois, et c'est aussi la mienne. Les Assises contre le racisme peuvent à ce titre constituer une opportunité de débattre de cette question enfin sereinement.

*“Je n'ai pas à dire ce qu'Ahmed Laaouej doit faire sur la question du voile. Moi, je défends la position de feu Philippe Moureaux.”*



Jeu, rue du Lombard à Bruxelles. Le socialiste Rachid Madrane livre ses idées à l'occasion de la rentrée du Parlement bruxellois.

## “La Belgique n'a pas à rougir de sa gestion de la pandémie”

**Le 25 septembre prochain, une commission spéciale Covid-19 que vous présiderez sera lancée à Bruxelles. Que peut-on attendre de celle-ci ?**

La mission de cette commission, c'est de tirer les leçons de la manière dont la pandémie a été gérée à Bruxelles, que ce soit sur le plan sanitaire, économique ou encore sur le plan social. Il va falloir évaluer la situation dans les maisons de repos, dans les CPAS, dans les hôpitaux, puis faire des recommandations. Il faudra être objectifs et faire preuve d'humilité. Car il faut bien réaliser que, partout dans le monde, personne n'avait été confronté à cela. L'objectif, ici, ne doit pas être de couper des têtes mais il est clair qu'il faudra que l'ensemble des responsables dans cette crise expliquent dans quelle situation ils étaient.

**Les communes ont globalement bien géré cette crise. Cette dernière ne met-elle pas en lumière la vraie utilité du bourgmestre et, a contrario, le lentur de réaction du pouvoir régional ?**

J'ai moi-même été municipaliste et occupé des fonctions scabinales pendant longtemps. Cette crise a en tout cas démontré une chose: la décision se prend toujours plus vite et mieux au plus près possible de l'usager, du citoyen. C'est le principe de subsidiarité. Tous les bourgmestres de Bruxelles ont fait, je trouve, un travail remarquable durant cette crise. Et c'est quelque part un pied de nez à ceux qui parlent de la fusion des communes ou encore des zones de police.

**La chaîne de transmission des informations, la coordination entre les différentes entités a failli plus d'une fois durant cette crise...**

C'est précisément ce qui doit être étudié. Chaque niveau de pouvoir, là où il a eu une responsabilité, a essayé à mon sens de prendre les bonnes décisions au bon moment. Nous sommes en Belgique, les compétences sont éclatées. Mais, sincèrement, je ne pense pas que la complexité institutionnelle de notre pays a pu avoir un impact sur la gestion de cette crise. D'autres pays, qui ne sont pas des États fédéraux, ont démontré que les décisions qui ont été prises chez eux n'étaient meilleures ou moins bonnes que les nôtres. Je pense à l'Angleterre, à la Suède ou encore à la Hollande. À partir du moment où le fédéral et les Régions se mettent d'accord sur une position, il me semble normal en période de crise que le gouvernement bruxellois joue le jeu et applique ces décisions. Quand je regarde les autres pays européens, je trouve que la Belgique n'a pas à rougir de sa gestion de la pandémie.

**Dans l'immédiat, la Région bruxelloise est budgétairement tributaire du plan de relance fédéral qui doit venir.**

En effet. Le budget régional doit être examiné au début du mois novembre. Le gouvernement bruxellois a dû faire beaucoup de dépenses. Il va falloir travailler à la fois sur l'ajustement budgétaire 2020 et sur le budget 2021, en sachant que la situation s'est forcément dégradée. Le travail du Parlement bruxellois, à la rentrée, ce sera aussi de confirmer les arrêtés qui ont été pris par le gouvernement dans le cadre des pouvoirs spéciaux qui lui ont été accordés durant la crise.